

FCO - TRANSPORT DE VOYAGEURS - 2ème session (HABILITATION POUR LA CONDUITE DE CERTAINS VEHICULES ROUTIERS AFFECTES AUX TRANSPORTS DE VOYAGEURS) - 97214

FCVY05-97214

Public concerné et Prérequis :

Titulaire des permis de conduire des catégories D ou DE en cours de validité ou des permis reconnus en équivalence conformément aux articles

Horaires d'accueil du Centre :

8H00 – 12H00 / 13H00 – 16H00
Accueil des stagiaires à partir de 07h30 et jusqu'à 16h00

Horaires de la Formation :

Défini par le Planning de Formation

Durée et effectif de la formation :

14 heures.
8 stagiaires

Contact :

FORMALIB
Chalet Village Quartier Laugier 97215 RIVIERE SALEE
Tél. 0596972364 –
contact@formalibyafral.com
Accueil physique : du lundi au vendredi, De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

Lieu de la formation :

FORMALIB
Chalet Village Quartier Laugier 97215 RIVIERE SALEE
Pour connaître les possibilités de restauration et d'hébergement, contacter FORMALIB
Tél. 0596972364 – mail:
contact@formalibyafral.com

Matériel nécessaire :

Avoir suivi la formation FCO - Transport de voyageurs première session

Documents remis :

Certificat de réalisation
Attestation de fin de formation

Modalités d'admission :

Aucun en dehors des prérequis

Délais d'accès

1 mois

Modalités et méthodes

pédagogiques :

Présentiel

Qualification des intervenants :

Déclaration d'activité / Agrément du centre

Préfecture Région Martinique
DEAL Martinique

Pour les formations ADR :

Agrément de l'organisme de formation délivré par arrêté ministériel du 20/11/2019 (J.O. du 28/11/19) modifiant l'arrêté du 27/10/2017 (J.O. du 6/12/17).

Tarif HT – hors prestations complémentaires

226,00 €
Code CPF : 236973

Modalité d'évaluation des acquis

Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, ...

Sanction Visée

Actions de formation
Attestation de suivi de la 1ère session de FCO conforme à l'arrêté du Ministère chargé des transports

Nos différents taux

Pas de session en 2024
Pas d'examen nécessaire

Objectifs Généraux

"Permettre au conducteur, à partir d'un bilan de ses connaissances et compétences de :

Débouchés

Débouchés : Conducteur professionnel de transport de voyageurs par route

Équivalences

Équivalences : Pas d'équivalences / pas de passerelles <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/5768>

FORMALIB

Chalet Village Quartier Laugier 97215 RIVIERE SALEE
Tél. 0596972364 – contact@formalibyafral.com

SAS au capital de 1000 € – RCS MARTINIQUE – SIRET 85231463200021 – NAF 8559A



Handicap : Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre Référent Handicap

Formateurs experts métier ayant validé
un parcours de qualification
pédagogique

Contact Référents :

Référente Sociale et
Mobilité FORMALIB
Mme RAFFIN Kéhila
secretariat@formalibyafral.com

Référente Apprentissage FORMALIB :
Mme IZEM Erika
erika.izem@formalibyafral.com

**Accessibilité aux Personnes en
Situation de Handicap**

Les personnes en situation de handicap
sont invitées à contacter le référent
Handicap et Santé local afin d'étudier
les possibilités de suivre la formation.

Référente Handicap et Santé
FORMALIB :
Mme Erika IZEM
erika.izem@formalibyafral.com

Les plus de la formation

Des moyens matériels performants et
innovants.

Une formation active et inter active
avec des cas pratiques.

Remise d'une documentation complète
et ciblée.

Les supports pédagogiques ainsi que
les ressources mises à disposition des
apprenants sont présentés dès le
premier jour de formation, afin de
permettre une prise en main rapide et
de faciliter le bon déroulement du
parcours de formation.

FORMALIB

Chalet Village Quartier Laugier 97215 RIVIERE SALEE
Tél. 0596972364 – contact@formalibyafral.com

SAS au capital de 1000 € – RCS MARTINIQUE – SIRET 85231463200021 – NAF 8559A



Handicap : Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre Référent Handicap



**FCO - TRANSPORT DE VOYAGEURS - 2ème
session (HABILITATION POUR LA CONDUITE DE
CERTAINS VEHICULES ROUTIERS AFFECTES AUX
TRANSPORTS DE VOYAGEURS) - 97214**

FCVY05-97214

OBJECTIFS ET DECOUPAGE DE LA FORMATION

Mettre en œuvre les règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale

PROGRAMME DETAILLE PAR SEQUENCE

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

* Spécificités du véhicule : Longueur minimum 10,60 m, Largeur minimum 2,50 m, Porte à faux mini AV et AR 2 m, équipé d'un ralentisseur intégré au moteur et/ou d'un ralentisseur de type électromagnétique ou hydraulique. 1 Véhicule équipé PMR pour la réalisation de la manipulation de la plateforme UFR

FORMALIB

Chalet Village Quartier Laugier 97215 RIVIERE SALEE
Tél. 0596972364 – contact@formalibyafral.com

SAS au capital de 1000 € – RCS MARTINIQUE – SIRET 85231463200021 – NAF 8559A



Handicap : Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre Référent Handicap